EHESP

École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)

Département Sciences humaines et sociales (SHS)

Référent formation de la filière Médecins inspecteurs de santé publique (MISP)

Référent formation de l'Option Administration de la Santé (AdIS)

Enseignant expert : veille et sécurité sanitaire, préparation et gestion des situations sanitaires exceptionnelles et des crises

Poste de catégorie A – basé à Rennes

1/ Structure de rattachement

L'École des hautes études en santé publique (EHESP) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Grand établissement sous la tutelle conjointe du ministère des solidarités et de la santé, et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, l'EHESP est membre du réseau des écoles de service public (RESP), de la conférence des présidents d'université (CPU) et de la conférence des grandes écoles (CGE). Elle est engagée dans le projet Université de Rennes (UniR).

Véritable plateforme pour l'enseignement et la recherche en santé publique, l'EHESP est structurée selon des départements (sciences humaines et sociales / Institut du management / méthodes quantitatives en santé publique / santé, environnement et travail) intégrés dans un projet interdisciplinaire incluant notamment des centres de recherche labellisés. L'EHESP propose les filières de formation de cadres supérieurs pour la fonction publique (Etat et hospitalière), des mentions et parcours de diplôme national de master, des diplômes de mastères spécialisés, des parcours de doctorat ainsi qu'une offre très riche de formation tout au long de la vie.

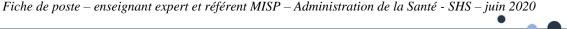
Son <u>Projet Stratégique d'Etablissement sur la période 2019-2023</u> se décline selon quatre orientations majeures en matière de politique de formation, de recherche et d'expertise, de rayonnement international et de vie de campus. Cette stratégie de développement a pour objectif de répondre à des enjeux publics de santé dans trois domaines prioritaires :

- Organisation, management et performance du système de santé,
- Environnements et santé,
- Santé, populations et politiques publiques.

L'EHESP accueille 1 300 élèves, étudiants et doctorants (dont 650 diplômés chaque année) et 450 personnels (dont 90 enseignants et enseignants-chercheurs). L'Ecole emploie 1600 vacataires extérieurs. Son budget est de 60 millions d'euros.

2/ Positionnement

Le poste est placé sous la responsabilité hiérarchique du directeur du département « Sciences humaines et sociales » (SHS). La personne recrutée sera amenée à travailler en lien et en coordination avec les enseignants dans les autres départements de l'EHESP.



Activités de coordination pédagogique

La personne sera responsable de la filière de formation des médecins inspecteurs de santé publique, ce qui implique :

- La coordination pédagogique des formations réglementaires
- L'individualisation des parcours de formation autant que nécessaire
- L'identification des intervenants internes et externes
- L'articulation des périodes de stage avec les périodes d'enseignement
- L'accompagnement des élèves au cours de la formation
- La préparation des élèves pour leur fin de formation initiale
- La mise en cohérence des cursus de formation initiale, continue et d'adaptation à l'emploi, en lien avec l'évolution du métier et en accord avec l'« approche par compétence » (APC) actuellement déployée à l'EHESP
- Les relations avec les ministères et les organisations professionnelles.

Cette filière de formation est amenée à évoluer et le responsable sera également chargé de discuter cette évolution avec les tutelles et les organisations professionnelles.

Par ailleurs, la personne recrutée coordonnera la nouvelle formation Administration de la santé, option facultative de l'internat de santé publique.

Cette formation vise à donner aux internes des compétences accrues en administration de la santé. La formation, confiée à l'Ecole des hautes études en santé publique, dure un an, enseignement et période de stage compris. La formation qui s'adresse à des étudiants internes de fin de 3ème année, est pour l'instant distincte de celle des MISP (médecins lauréats d'un concours de la fonction publique d'Etat). Elle s'est élaborée dans le cadre d'un partenariat étroit avec le collège universitaire des enseignants en santé publique (CUESP), la section santé publique du Conseil National des Universités (CNU) et les représentants des internes de santé publique.

La première promotion de l'Option commencera sa formation début novembre 2020. Il est attendu du ou de la titulaire du poste :

- La coordination pédagogique selon le cadrage de la maquette de formation, en lien étroit avec les collèges universitaires
- L'identification des intervenants internes et externes
- L'identification des lieux de stage au sein principalement des 3 fonctions publiques et de l'Assurance Maladie
- L'articulation des travaux de stage avec les enseignements (rédaction en particulier d'un mémoire)
- L'accompagnement des étudiants tout au long de l'année
- La mise en conformité de la formation avec « l'approche par compétence » (APC) actuellement déployée à l'EHESP
- Les relations avec les employeurs potentiels

Le stage statutaire des MISP devrait être développé prochainement à la demande du ministère en charge de la santé. Sur le modèle du stage homologue des pharmaciens inspecteurs (PHISP), il rassemblerait l'ensemble du corps des MISP (400 actuellement), pour une semaine d'apport de connaissances et de partage d'expériences.

Ce stage, s'il se confirme, s'accompagnera d'une importante préparation en amont et se déroulera probablement sur quatre sessions d'une semaine chacune pour 100 MISP invités à chaque session.

Activités d'enseignement, d'expertise et de contribution à la recherche dans le champ de la veille et de la sécurité sanitaire

Enseignement : En tant qu'enseignant, le ou la responsable du poste contribuera pour l'ensemble des publics de l'école aux enseignements dans le champ de la veille et sécurité sanitaire, et de la préparation aux situations sanitaires exceptionnelles et aux crises.

Il ou elle:

- Participera également à partir des besoins identifiés dans son champ à l'élaboration des maquettes de formation de l'Ecole pour tous les publics de l'école (en Formation initiale et continue).
- Restera en relation étroite avec le Ministère de la santé, les ARS et les agences de sécurité sanitaire nationales (Santé Publique France, ANSM...) ainsi qu'avec les autres partenaires de la VSS et de la gestion de crise.

La participation aux activités pédagogiques inter-filières (rentrée, modules inter filière, jurys) est attendue ainsi qu'une adhésion aux pratiques d'innovation pédagogique de l'EHESP (utilisation du numérique, enseignement à distance, pédagogie interactive).

Expertise et contribution à la recherche: En tant qu'expert-chercheur, le ou la responsable effectuera une veille active, nationale et internationale, sur la VSS, les situations sanitaires exceptionnelles et les crises. La personne pourra être amenée à participer à des projets d'expertise ou de recherche. Selon le profil, le ou la responsable pourra intégrer un des laboratoires de recherche de l'Ecole, idéalement dans le champ des politiques de santé ou de la recherche sur les services et le management en santé, domaines prioritaires du PSE.

Cette activité de veille trouvera sa traduction concrète dans la conception de modules de formation continue, et, en fonction des opportunités, dans la participation à des projets d'expertise ou de recherche à dimension nationale et internationale.

L'ensemble des activités de coordination pédagogique devrait correspondre à un mi-temps de travail, l'autre mi-temps étant dévolu aux activités d'enseignement, d'expertise et de recherche.

Pour l'ensemble de ces missions, le professionnel retenu s'appuiera au sein du département SHS de l'EHESP sur une équipe de coordination pédagogique et administrative.

4/ Compétences requises

- Médecin inspecteur de santé publique, avec expérience ou médecin de santé publique ayant une expérience confirmée dans les structures sanitaires publiques.
- Professionnel confirmé dans le champ de la veille et sécurité sanitaire, et de la gestion de crise.
- Expérience et attrait pour l'enseignement et l'innovation pédagogique.
- Une thèse de troisième cycle serait appréciée.
- Maitrise de l'anglais et/ou d'une autre langue étrangère.

5/ Renseignements

Poste vacant à temps plein, à pourvoir dès que possible.

Rémunération : Recrutement direct ou par détachement sur la base d'un contrat de droit public à durée déterminée renouvelable.

Groupe RIFSEEP à définir en fonction du grade du candidat sélectionné

Lettre de motivation avec référence et CV détaillé à adresser par e-mail : ehesp-703400@cvmail.com

Date limite d'envoi des candidatures : le 16 juillet 2020

Renseignements administratifs:

Madame Marine HAMELIN
Direction des ressources humaines
Marine.hamelin@ehesp.fr

Renseignements sur le poste :

Monsieur Jean-Marie ANDRE Directeur du département SHS Jean-Marie.ANDRE@ehesp.fr

Christian BAILLY
Responsable de formation MISP
et Option Administration de la Santé
Christian.BAILLY@ehesp.fr